

PRÉORIENTATION

 1 à 3 mois

Présentation

Le dispositif de Préorientation (Préo) vise à aider la personne à construire un projet de reconversion professionnelle et identifier un plan d'action.

Il consiste en un accompagnement au changement et une aide au choix professionnel.

Il est basé sur une démarche de projet permettant de mobiliser les compétences, mais aussi d'identifier l'ensemble des contraintes personnelles et professionnelles de la personne.

Prérequis

- Posséder une bonne compréhension de l'écrit et des capacités d'élaboration d'un projet passant par la réflexion.
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

Durée

Parcours et durée individualisés de 12 semaines au maximum.

Le nombre et la durée des stages de mise en situation en entreprise sont adaptables afin de découvrir de nouveaux métiers.



Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une journée d'accueil, organisée en moyenne une fois par mois, est obligatoire pour l'ensemble des stagiaires de Préo afin de valider le projet de formation.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Objectifs

- Identifier son inventaire de compétences, ses principaux atouts,
- Évaluer ses ressources personnelles et professionnelles,
- Mettre en œuvre un plan de reconversion adapté,
- Construire un projet professionnel à moyen et long terme.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

L'auto-positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.

La Préorientation s'appuie sur une approche personnalisée. Pour ce faire, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement sur-mesure, sous la forme d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs, de démarches auprès de professionnels, de temps de recherches personnelles encadrés.



Modalités d'évaluation

Une synthèse est rédigée et transmise au stagiaire ainsi qu'à la MDPH, sous la forme d'un compte-rendu pédagogique et d'un compte-rendu médical.

Ces conclusions permettent à la MDPH de se prononcer sur la suite donnée à l'orientation de la personne.

Débouchés

Il s'agit d'élaborer ou de confirmer un projet professionnel personnalisé à partir d'un bilan dynamique incluant l'évaluation d'aptitudes et de capacités et une mise à l'épreuve d'un projet en situation professionnelle.

Contenu de la formation

La formation s'articule autour d'une architecture modulaire. En fonction des premiers éléments identifiés suite à un auto-positionnement, il est proposé au stagiaire un parcours de formation aménagé et individualisé sur les contenus suivants:

- **Se connaître :**
 - Explorer son parcours,
 - Explorer ses intérêts,
 - Recenser ses acquis scolaires, ses aptitudes,
 - Identifier ses principales situations handicapantes.
- **S'organiser :**
 - S'outiller en vue de construire son projet d'orientation,
 - Cibler des domaines professionnels,
 - Découvrir de nouveaux métiers.
- **Se lancer :**
 - Finaliser son choix,
 - Identifier le parcours à suivre après cet accompagnement.

Temps d'informations

En amont, des temps d'information sont organisés tous les mois pour les personnes orientées par la MDPH.

Ces Journées d'Accueil de Préorientation permettant aux personnes positionnées de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la prise de connaissance de l'action proposée.

Voir page "Accueil".

Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.

Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision.

Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.

